

L'Écho Potian

Spécial Scolaire / Péri-scolaire

Le **1er septembre**, les enfants ont repris le chemin des écoles, marquant l'ouverture d'une nouvelle année scolaire pour l'ensemble des familles.

Cette édition spéciale de l'écho potian est consacrée à la vie scolaire et péri-scolaire. Elle présente un rappel des règles essentielles applicables aux abords des établissements, un point sur l'actualité des deux écoles, ainsi qu'un zoom sur le coût réel d'un repas au restaurant scolaire, afin d'apporter une information claire sur l'organisation du service et les moyens engagés.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire !

Ecole de A à Z

L'école accueille cette année **56 élèves**, répartis dans trois classes : **Bertille Cesbron** : TPS, PS, MS et GS / **Camille Perrono** : CP, CE2 et CM1 / **Marion Bardin** : CE1, CM1 et CM2

L'équipe éducative est complétée par **Bettina**, en mission de service civique, ainsi que par **Claudine Martel**, AESH. La direction est assurée par **Camille Perrono**, qui bénéficie d'un temps de décharge le mardi, assuré par **Natacha Pia**.

Les élèves bénéficieront, pendant plusieurs lundi, d'une **initiation à l'Allemand** grâce à l'intervention de **Moritz Magfowski**, de nationalité allemande et service volontaire européen (SVE) au Patiau. À travers des activités ludiques autour de la langue et de la culture allemandes, tous les élèves découvrent une nouvelle façon de s'ouvrir au monde.

Une nouvelle signalétique, financée par la municipalité, a été réalisée par le **chantier d'insertion de Redon Agglo**, installé au Patiau et prochainement, une **fresque** devrait venir habiller le mur situé sur la descente menant au portail jaune, apportant couleur et convivialité aux abords de l'établissement.



Restauration scolaire en régie – Coût de revient pour la collectivité

Les familles acquittent un tarif compris entre **1,00 € et 4,70 €** pour un repas de cantine. Toutefois, le coût réel d'un repas servi dans nos écoles est plus élevé. La gestion en régie, les exigences de la loi EGalim et la qualité des produits sélectionnés expliquent cet écart. Le coût de revient global s'établit à **8,64 € par repas**, réparti en trois postes principaux :

- **Denrées alimentaires** — 1,90€ (22 %) : achat de matières premières conformes à la loi EGalim, circuits courts, produits locaux et de saison, garantissant une alimentation de qualité pour les enfants.
- **Personnel** — 5,35€ (62 %) : rémunération des cuisiniers, agents de service, personnels encadrant le temps méridien et assurant le nettoyage des locaux.
- **Fonctionnement** — 1,39€ (16 %) : énergie, eau, produits d'entretien, maintenance du matériel de cuisine et gestion administrative.

Face à ce coût réel de 8,64€, la grille tarifaire appliquée aux familles (1,00€ à 4,70€ selon le quotient familial et le lieu de résidence) illustre le choix du service public : garantir un accès équitable à un repas complet et équilibré.

Les enfants sont accueillis au **restaurant scolaire du pôle Nana Bucas**, où l'équipe municipale assure chaque jour un service de qualité, dans un cadre adapté et sécurisé.

La régie municipale, associée à la tarification sociale (dont la cantine à 1 euro), permet d'atteindre un triple objectif :

- **Social** : garantir à chaque enfant un repas complet et équilibré, quelle que soit la situation financière de sa famille.
- **Économique et environnemental** : soutenir les filières agricoles du pays de Redon en offrant un débouché stable aux producteurs engagés dans la transition écologique.
- **Éducatif** : sensibiliser les enfants au goût, à la saisonnalité et à la réduction du gaspillage alimentaire.

École Saint-Joseph – Une rentrée sous le signe de la nature

La rentrée s'est déroulée sous le soleil et en forêt pour les **68 élèves** de l'école Saint-Joseph. L'équipe pédagogique, inchangée cette année, a eu le plaisir de retrouver petits et grands pour lancer une nouvelle année placée sous le signe du partage et de la créativité.

Les enseignantes souhaitent aménager de **nouveaux espaces dans la cour**, en collaboration avec les enfants, les associations, les parents et les grands-parents. La **végétalisation de la cour** constituera le fil rouge de l'année – et des suivantes. Deux nouveaux arbres seront plantés à l'automne, ainsi que deux fruitiers dans la prairie, désormais de nouveau accessible. De **belles séances de classe en extérieur** pourront être envisagées au printemps.

L'inauguration et la bénédiction de la **Ruche**, le bâtiment rénové situé dans la cour du haut, ont rassemblé près de **250 personnes** lors du week-end des 6 & 7 juin derniers. Un moment fort pour célébrer les **90 ans de l'école** et découvrir le renouveau de ce bâtiment.



Information aux parents d'élèves

Prise en charge des enfants à la sortie de l'école



À 16h30,

les enfants pris en charge par les agents communaux à la sortie de l'école sont considérés comme inscrits aux services périscolaires.



Sur le trajet,

il n'est pas possible de récupérer son enfant.

Les enfants sont accompagnés par les agents communaux jusqu'au parking du Pôle Nana Bucas.



Déplacement à vélo

Les enfants qui doivent descendre ou remonter leur vélo entre l'école et le périscolaire devront le tenir à la main, côté route.



La commune se réserve le droit de supprimer cette possibilité si cette consigne n'est pas respectée ou si le nombre d'enfants avec vélos est trop important et met en difficulté la sécurité pendant le déplacement.



➤ *Merci aux parents et aux enfants pour votre compréhension et votre coopération, indispensables à la sécurité de tous !* ➤



Garderie périscolaire

La garderie périscolaire, située au pôle Nana Bucas, accueille les enfants avant et après la classe, afin de faciliter l'organisation des familles et d'assurer un cadre sécurisé et adapté.

Accueil du matin — de 7h30 à 8h35, jusqu'à l'entrée en classe.

Accueil du soir — de 16h30 à 18h30, après la fin de la journée scolaire.

Les familles sont invitées à respecter les horaires de dépôt et de récupération des enfants afin de garantir le bon fonctionnement du service.

Stationnement et circulation Place du 20 Juillet 1850 - Devant le Pôle Nana Bucas

Pour rappel, sur la place du 20 Juillet 1850, le stationnement en marche arrière est volontairement privilégié.

Cette organisation permet une meilleure visibilité lors du départ et renforce la sécurité, en particulier aux abords de l'école et du Pôle Nana Bucas.

L'entrée se fait par le Sud (côté mairie) et la sortie par le Nord (côté cimetière)

Merci de respecter cette organisation afin de garantir la sécurité et la fluidité du stationnement pour l'ensemble des usagers.

